

Actualité Tournesol

Graminées et conditions sèches



Si le désherbage en prélevée n'a pas donné toute satisfaction, il reste 2 solutions pour contrôler les graminées dans votre tournesol :

➤ PULSAR®, qui peut se faire si la variété implantée correspond à la technologie CLEARFIELD®.

➤ Un Anti-graminée spécifique performant comme STRATOS®+DASH® nous vous en rappelons ci-dessous les préconisations.



GERER LES GRAMINEES EN POST

AVEC



LA REFERENCE

Préconisations en fonction du stade des graminées

Stratos + Dash HC		
Graminées annuelles	1 à 3 feuilles	0,8 + 0,8 *
	3 feuilles à début tallage	1 + 1
	Tallage à montaison	1,2 + 1,2
Vivaces	Pousses 10 à 20 cm	2 + 2

* dans le cas d'une application précoce, un 2^{ème} passage s'avérera parfois nécessaire / relevées

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION AVANT TOUTE UTILISATION , LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LES PRODUITS.

Actualité Tournesol

Graminées et conditions sèches

Qu'est-ce que Stratos® Ultra et Dash® ?

Stratos® Ultra : marque déposée BASF

Autorisation de vente n° : 9000490

Composition : 100 g/l de cycloxydime

Formulation : concentré émulsionnable (EC)

Usages et doses autorisés :

2 l/ha contre graminées annuelles

4 l/ha contre graminées vivaces

des cultures de :

– Colza, tournesol, soja, Pois protéagineux d'hiver et de printemps, pois de conserve, Féverole d'hiver et de printemps, Betteraves industrielles et fourragères, lin textile, Pomme de terre, Haricot, carotte, céleri, laitue, poireau, tomate, chou, épinard* (* uniquement à 2 l/ha contre les graminées annuelles.), Asperge, Trèfle violet, luzerne, Maïs (variétés DUO sélectionnées résistantes à Stratos Ultra), Vigne, Pavot-oielette, Cultures florales diverses (jacinthe et lys), tulipe, Plantes à parfum aromatiques et médicinales

– Riz : 4 l/ha

Nombre maximum d'applications/an : 1 application par an

Distance aux points d'eau : Respecter une zone minimale non traitée (ZNT) de 5 m (cf Arrêté du 21/09/06).

Délai de rentrée : 24 heures

Classement toxicologique : Xn : Nocif, R38 : irritant pour la peau, R65 : Nocif ; peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion, R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges, R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

DAR : Asperge : 200 jours ; Luzerne, Trèfle violet : 150 jours ; Soja : 100 jours ; Maïs grain, pavot, Colza, Lin textile, Vigne : 90 jours ; Maïs fourrage, Betterave indus. et fourragères, pommes de terre : 70 jours ; Tomate, chou pommé, chou de Bruxelles, Chou à inflorescences : 60 jours ; Féverole, Pois prot. d'hiver et printemps, poireaux : 56 jours ; Céleri : 48 jours ; Carotte, épinard, Pois de conserve, PPAM : 42 jours ; Haricot : 28 jours ; Laitue : 21 jours

Dash® HC : marque déposée BASF

Autorisation de vente n° 9400478 - **Composition et formulation** : 22,5% ester de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylés, 37,5% esters méthyliques d'acide gras, 5% acide oléique en formulation liquide. **Doses et usages autorisés** : 2 L/ha, adjuvant pour bouillie herbicide **Classement**

toxicologique : Xi : Irritant, R38 : Irritant pour la peau, R41 : Risque de lésions oculaires graves, R52 : Nocif pour les organismes aquatiques. Les protections individuelles doivent être celles qui sont préconisées pour l'utilisation de la préparation avec laquelle DASH HC est associé et au moins : Port de gants pendant les étapes de mélange-chargement lorsque l'application est réalisée à l'aide d'un pulvérisateur à rampes.

Porter un appareil de protection des yeux/du visage pendant toutes les phases de manipulation du produit.

PULSAR®40 CLEARFIELD®, **PULSAR® 40** : Marque déposée BASF - **PULSAR® 40** – Autorisation de vente n°2090064 – imazamox 40 g/L – Usages et doses autorisées : tournesol CLEARFIELD® (variétés tolérantes à l'imazamox) 1,25 L/ha, soja 1,25 L/ha - Nombre d'apport maximum : 1 – N : Dangereux pour l'environnement), R50/53 : Toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique - Délai avant récolte (DAR) : tournesol, soja : 90 jours Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 m - Délai de rentrée dans la culture : 6 heures après le traitement. **Préparation**

de la bouillie : verser Dash® HC en premier. Avec un bac incorporateur, verser Dash® HC dans le bas vide sans ajouter d'eau, aspirer le produit, puis rincer le bac incorporateur à grande eau. Utiliser des gants nitrile, lunettes de sécurité, masque anti-poussière (type P 3) ou filtre combiné A2P3 si toxicité par inhalation, bottes (marquage S5 ou P5), combinaison (type 4).

Dangereux – Respecter les précautions d'emploi, lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. Avril 2011 – Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. REF 274AGSHBE0411OUEST



10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 ▶ Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. ✓
- 2 ▶ Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. ✓
- 3 ▶ Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). ✓
- 4 ▶ Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. ✓
- 5 ▶ Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). ✓
- 6 ▶ Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. ✓

PENDANT L'APPLICATION

- 7 ▶ Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. ✓

APRÈS L'APPLICATION

- 8 ▶ Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. ✓
- 9 ▶ Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. ✓
- 10 ▶ Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®. ✓

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.basf-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phytatititude N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0810 12 18 85 ou www.adivalor.fr